

La Gazette en Yvelines

CONFLANS-SAINT-HONORINE
6 ans après, Brahim Chnina ne comprend toujours pas ses agissements

Faits divers page 10

Loi réseaux sociaux : vers un sevrage numérique des moins de 15 ans

Dossier page 2
Alors que l'Assemblée nationale a voté, fin janvier, en faveur de la loi qui prévoit d'interdire l'accès des réseaux sociaux aux moins de 15 ans, plusieurs initiatives ont eu lieu en février dans les Yvelines afin de sensibiliser aux dangers des écrans.



Actu page 4

VILLE
Le Département joue la transparence avec son « dialogue citoyen »

- POISSY**
La Seine 3 mètres au-dessus de son niveau habituel
Page 4
- MANTES-LA-VILLE**
Philippe Dussault se lance dans la course à la mairie mantevilloise
Page 6
- VALLEE DE SEINE**
Paris-Nice : Ce que les automobilistes doivent savoir
Page 8
- YVELINES**
Pour une Playstation 5, cet adolescent a vécu un véritable calvaire
Page 10
- ALPINISME**
Malgré un bras droit paralysé, ce Guervillois de 19 ans a réussi à gravir le Mont Blanc
Page 12
- MANTES-LA-JOLIE**
Quand Victor Hugo se met au rap
Page 14

EPONE
Après 8 ans d'attente, la maison médicale enfin inaugurée

Actu page 7



Actu page 6

MAGNANVILLE
Michel Lebouc : « La construction d'une Maison des jeunes sera le grand projet du mandat »



Actu page 9

MANTES-LA-JOLIE
« Lâchez pas les sciences » : cet IUT souhaite attirer les femmes scientifiques de demain



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Loi réseaux sociaux : vers un sevrage numérique des moins de 15 ans

■ MAXIME MOERLAND

Les Achéroises et Achérois sont nombreux à avoir répondu à l'appel, ce mardi 10 février à l'espace Boris Vian. Des parents d'élèves, parfois accompagnés de leur ado. Des professeurs, aussi. Des élus locaux. Tous se sont sentis concernés, de près ou de loin, par une question : « Et si on levait les yeux ? »

Cette question, elle est posée par Gilles Vernet, à travers son documentaire projeté à l'occasion d'une soirée ciné-débat, imaginée par le Territoire Protect H'Air, les collègues Camille du Gast et Jean Lurçat, et le lycée Louise Weiss. L'objectif de cette soirée ? Éveiller les consciences quant au danger de l'omniprésence des écrans dans le quotidien des enfants. « Pour nous, le bien-être et la santé des élèves, c'est primordial, appuie la directrice d'un collège achérois. On voulait interpeller et proposer une réflexion autour du rapport aux écrans, car c'est un sujet qui touche tous les âges, de l'école primaire au lycée ».

Le timing de ce moment de sensibilisation n'avait rien d'anodin : deux semaines plus tôt, l'Assemblée nationale adoptait, par 130 voix contre 21, la proposition de loi macroniste sur l'instauration d'une majorité numérique, interdisant notamment les réseaux sociaux aux moins de 15 ans. « Il était nécessaire d'agir au niveau parlementaire pour donner un argument d'autorité aux parents », assure Natalia Pouzyreff, députée Renaissance de la 6^{ème} circonscription des Yvelines.

Particulièrement impliquée sur le sujet de la santé mentale des jeunes, elle fut la seule parlementaire du territoire à prendre part au vote. « Avec les réseaux sociaux, les enfants se trouvent enfermés dans des bulles qui mettent en avant une espèce de compétition à celui qui sera le plus populaire, mais en plus, il y a des contenus dangereux qui vont banaliser le recours à la violence et les comportements anormaux, et qui échappent aux parents ».

L'élue souligne que si la course à la popularité et le harcèlement scolaire peuvent exister dans la cour de récré indépendamment de

l'influence des réseaux sociaux, ces derniers « amplifient » le phénomène. « Des jeunes en mal-être, il y en avait, il y en a et il y en aura après. Mais aujourd'hui, je note que le nombre de suicides parmi des jeunes gens, souvient via du harcèlement sur les réseaux sociaux, semble être en augmentation. Pour moi, c'est un effet de cet univers fermé, de cette bulle qui crée des angoisses ».

Les dégâts que peuvent provoquer ces plateformes, Gilles Vernet y assiste aux premières loges depuis des années. Issu du milieu de la finance, il est finalement devenu professeur des écoles... mais aussi réalisateur, scénariste, écrivain ou encore conférencier. À travers ses différentes casquettes, il s'efforce à sensibiliser aux dangers des écrans, un combat qui a connu son point d'acmé avec, justement, la réalisation du documentaire « Et si on levait les yeux ? ». Dans celui-ci, on y voit Gilles Vernet échanger avec ses élèves, leurs parents et des spécialistes sur la place des écrans dans notre société, avant de les emmener pour 10 jours de déconnexion en pleine nature. « J'adore les classes de CM2, avoue-t-il. Ils posent déjà plein de questions, et ils sont capables de verbaliser quand on les pousse avec le langage ».

Le langage, justement. Pour l'instituteur, l'un des principaux dangers de l'irruption des réseaux sociaux dans notre société est la déshumanisation et la réduction du langage et de l'empathie entre chacun de nous. « La richesse de la langue, c'est ce qui fait la grandeur de la France, assène-t-il. Aujourd'hui, les écrans mettent à mal le langage, et il faut en être conscient. Parce que si on perd le langage, on perd le lien, le vivre ensemble et notre capacité à réfléchir. L'empathie est elle aussi dénuée de corps, dans les communications en ligne. Nous sommes encore des êtres matériels, mais sur les réseaux, les utilisateurs sont immatériels ».

Cette tyrannie de l'image, Gilles Vernet la dénonce à travers une situation qu'il aime citer en exemple, un simple moment de vie pourtant révélateur. « Je prenais le métro pour aller à une conférence, se souvient-il.

À côté de moi, une jeune fille scrollait mécaniquement sur son smartphone, et j'aperçois alors qu'il s'agit de centaines de photos d'elle-même. Elle scrolle, elle s'arrête pour regarder le détail de certaines... La photographie de soi et la mise en scène de soi sur les réseaux est terrible : ça exacerbe l'importance de l'apparence ».

Tant de raisons qui le poussent à admettre que, oui, « ça vaut le coup d'agir ». Toutefois, il admet être « nuancé » quant au texte de loi voté par les parlementaires, et ce pour une simple raison : la faisabilité de celle-ci. « Pour interdire les réseaux sociaux, il faudrait connaître l'identité numérique de chacun, et ça, c'est très liberticide. Je suis plutôt pour communiquer et responsabiliser les parents ».

Natalia Pouzyreff l'admet elle-même : les solutions techniques « ne sont pas évidentes à mettre en place ». « Il faut mettre la pression sur les réseaux eux-mêmes pour mettre en place des systèmes de contrôle, et à terme, un système de tiers de confiance sera mis en place ». La députée prend pour exemple France Connect, parmi les moyens qui permettent de garantir la confidentialité des informations. « Il faudra peut-être un peu plus de temps pour la solution technique indépendante, ajoute-t-elle. Mais il faut d'abord protéger notre jeunesse avec des actions concrètes, peut-être pas complètes au démarrage, mais on pose les jalons qui redonnent un argument d'autorité aux parents, et qui mettent la pression sur les réseaux sociaux ».

Pour ce qui est de la partie technique, le Gouvernement a d'ores et déjà toqué à la porte d'une tête bien connue du territoire : le maire de Verneuil-sur-Seine, Fabien Aufrechter, fait en effet partie des élus consultés par l'État dans le cadre du projet de loi. Il faut dire qu'au-delà de son poste de directeur Web 3.0 chez Vivendi, le jeune élu vernois se bouge pour promouvoir un usage raisonné du numérique dans sa commune, en témoigne le vaste programme « Mois internet sans crainte », déployé en février, grâce auquel les habitants ont pu être sensibilisés aux bonnes pratiques du web.

Alors que l'Assemblée nationale a voté, fin janvier, en faveur de la loi qui prévoit d'interdire l'accès des réseaux sociaux aux moins de 15 ans, plusieurs initiatives ont eu lieu en février dans les Yvelines afin de sensibiliser aux dangers des écrans.



Le réalisateur Gilles Vernet a partagé son expérience aux parents et professeurs achérois lors d'un ciné-débat autour de son documentaire.

Au moment d'évoquer la faisabilité de la loi sur la majorité numérique et la menace qu'elle pourrait laisser planer sur les libertés individuelles, Fabien Aufrechter met en avant une solution : le « Zero Knowledge Proof », système qui permet de prouver une information (comme « j'ai plus de 15 ans ») sans jamais la montrer. Imaginez que pour s'inscrire sur un réseau social, au lieu de scanner votre carte d'identité directement sur l'application, vous passiez par un intermédiaire neutre, le fameux « tiers de confiance » qui envoie simplement la confirmation au site : l'application sait que vous êtes en règle, mais elle ignore totalement qui vous êtes. Votre vie privée est protégée, car personne ne peut faire le lien entre votre identité réelle et votre activité en ligne.

« Le Zero knowledge proof, ça fonctionne, c'est solide, assure l' élu. C'est ce qu'on a sur les applications mobiles de nos banques. Par contre, il faut pou-

voir rassurer sur où est-ce que je mets mon identité numérique : on manque de coffre fort numérique fiable en France, tout est éparpillé ».

La loi sur la majorité numérique à 15 ans n'est pas une baguette magique, mais elle marque un tournant : en érigeant ce bouclier législatif, l'État redonne aux parents une autorité souvent malmenée par la puissance des algorithmes. Pourtant, que ce soit à travers les explications techniques de Fabien Aufrechter sur le Zero Knowledge Proof ou le cri du cœur de Gilles Vernet sur la perte du langage, un constat s'impose : la véritable bataille se joue dans les foyers et les cours de récréation. Car si interdire est une étape, « lever les yeux » reste un choix. Un choix qui demande de l'éducation, de la présence et, comme le rappelle la communauté éducative locale, une volonté commune de replacer l'humain au centre de la connexion. ■

Après le collège, le smartphone bientôt interdit au lycée ?

C'est l'autre volet majeur de la nouvelle législation : l'interdiction du téléphone portable, déjà en vigueur dans les collèges depuis 2018, sera étendue aux lycées à partir de la rentrée prochaine. Une mesure qui vise à sanctuariser le temps scolaire, et qui semble déjà avoir fait ses preuves dans les collèges, comme le souligne la directrice de l'un des établissements achérois. « Pour nous, ce n'est pratiquement pas un problème, assure-t-elle. On fait appliquer la loi et il y a très peu de téléphones qui sont confisqués parce que les élèves ne les utilisent pas dans l'établissement. Ce n'est pas un sujet chez nous ».

Si Natalia Pouzyreff reconnaît qu'au collège « cela fonctionne » et que dans certains établissements yvelinois, les casiers « marchent très bien », le lycée reste la zone grise. « Au lycée, je pense que ce ne sera pas facile, ce sera plutôt du cas par cas au début », tempère la députée.



Sepur

LE TRI, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

**Chaque geste compte pour
préserver
nos villes et notre planète.**

En 2025, Sepur a assuré le tri de
500 000 tonnes de déchets,
renforçant son engagement en
faveur de l'environnement.



YVELINES

T13, Pont d'Achères, étang de la Galiotte... Le Département joue la transparence avec son « dialogue citoyen »

Le conseil départemental organisait, le mercredi 17 février à Poissy, la première réunion publique d'une longue série visant à donner la parole aux Yvelinoises et aux Yvelinois sur les grands projets qu'il mène sur le territoire.

■ MAXIME MOERLAND

Échanger directement avec les Yvelinois à propos de leurs interrogations, de leurs idées, et des grands projets structurants du territoire : voilà l'objectif du Département des Yvelines avec ses « Rendez-vous du dialogue citoyen », dont la première étape se déroulait au sein du collège Jean Jaurès de Poissy le mercredi 17 février dernier.

Devant une assemblée d'habitants et d'élus locaux, le président du conseil départemental, Pierre Bédier, a ainsi répondu pendant une bonne heure à des questions portant sur les actions menées par l'instance, aux côtés de Marc Tourelle, conseiller départemental du canton de Verneuil-sur-Seine et Maire de Noisy-le-Roi, mais aussi désigné en charge du Dialogue citoyen et de la Relation avec les usagers.

Le choix du canton de Poissy pour lancer cette vaste consultation n'est

d'ailleurs pas anodin. « C'est sans doute à Poissy que nous avons le plus d'infrastructures qui nécessitent des explications supplémentaires », a souligné Pierre Bédier. Difficile de le contredire : de nombreux sujets brûlants ont été abordés, dont celui dit du « pont d'Achères », qui a longtemps monopolisé les débats. Le projet de liaison RD30-RD190 fait face à une forte opposition depuis des années, entre manifestations et pétition rassemblant pas moins de 16 000 signatures. Face à plusieurs de ces opposants, le président du Département a rappelé que, selon lui, il s'agit d'une « infrastructure absolument essentielle pour tout ce secteur » qui serait « le plus saturé de tout le département des Yvelines ».

Confronté à des critiques sur la politique « pro-bagnole » à l'heure du réchauffement climatique, Pierre Bédier s'est défendu d'être « un fan de la voiture à tout prix ». « Dans la

responsabilité qui est la mienne, il me semble qu'il est nécessaire que dans un principe de liberté, quelqu'un qui veut aller d'un point à un autre en voiture puisse le faire dans des conditions qui soient acceptables ».

Également interrogé sur le déséquilibre en terme d'arrêts sur le futur prolongement du tram T13 entre Achères et Poissy, le président du Département, après avoir renvoyé la responsabilité aux « décideurs » d'Île-de-France Mobilités, a lâché une petite information : le Département des Yvelines négocierait pour que la future Ligne Nouvelle Paris-Normandie fasse une escale à Achères dans une nouvelle gare. « Les discussions commencent mal avec la SNCF, tempère-t-il. Mais ça c'est normal, parce que la SNCF ne sait compter qu'en milliards. Quand ils nous ont dit que la gare valait un milliard... Je pense que c'est exagéré, mais nous sommes là dans la discussion. Tout ça pour vous dire aussi qu'il peut arriver qu'on ne vous satisfasse pas, mais ça ne veut pas dire qu'on ne vous aime pas. C'est pour des raisons techniques. Et dès qu'on le peut, on essaie, naturellement, de multiplier les infrastructures de transports en com-



Pour mener cette grande consultation qui va s'étendre jusqu'aux prochaines élections départementales, l'instance présidée par Pierre Bédier a fait appel à Frédérique Villalon et son association de participation citoyenne Décider Ensemble.

mun, on est bien conscient des limites de la voiture ».

Autre information lâchée par le Département lors de cet échange, l'ouverture prochaine d'une consultation publique autour du devenir de l'étang de la Galiotte et de ses chalets, que l'instance départementale compte démolir. Celle-ci se fera sur la plateforme ouverte à l'occasion de

cette grande consultation, accessible à l'adresse dialoguecitoyen.yvelines.fr. « Le Département souhaite, avec les citoyens, prendre un sujet comme celui-là pour se faire l'idée la plus précise de la façon dont on veut que cet étang soit occupé », a précisé Marc Tourelle. Que cela soit lors des 20 prochaines réunions mensuelles ou sur la plateforme en ligne, c'est désormais aux habitants de se faire entendre. ■

■ EN BREF

POISSY

Une soirée de prévention contre le protoxyde d'azote

La Ville de Poissy organisait le 17 février une soirée de prévention contre le protoxyde d'azote au théâtre de Poissy. Au menu, la diffusion d'un court-métrage réalisé par des jeunes de la mission locale et l'intervention de plusieurs professionnels de santé.

Fin de rire avec le protoxyde d'azote. Entre les propositions de loi, les arrêtés préfectoraux, et les

messages de prévention, celui qui est aussi appelé gaz hilarant devient l'un des sujets principaux de

santé publique. C'est pour cela que la Mairie de Poissy a organisé une soirée le 17 février, dans les locaux de son théâtre.

Elle a débuté par la diffusion d'un court-métrage réalisé par les jeunes de la mission locale, suivie d'un temps d'échange avec les jeunes. Ensuite, le docteur Nguyen, chef de service d'addictologie à l'hôpital de Poissy a pris la parole afin d'apporter un éclairage médical sur les effets liés à l'exposition au protoxyde d'azote.

Un éclairage sur les conduites addictives

Puis c'est au tour du docteur Florence Morel-Fatio, pédopsychiatre, représentante de la Maison des Adolescents, qui a détaillé les enjeux de santé mentale chez les jeunes en lien avec les conduites addictives. Enfin, un temps d'échange avec le public était au programme afin de clôturer cette soirée aux alentours de 20 h 30. ■



La consommation à haute dose du protoxyde d'azote peut entraîner de graves atteintes neurologiques.

POISSY

La Seine 3 mètres au-dessus de son niveau habituel

Les nombreux épisodes de pluie des dernières semaines ont fait monter le niveau de la Seine. Sur les berges de Poissy, un périmètre de sécurité avait été établi le 19 février.

Depuis plusieurs semaines, les éclaircies se font rares et c'est la pluie qui accompagne le plus clair de nos journées. Résultat des courses, dans Paris, la vigilance jaune crue a été activée le 23 février, empêchant l'accès à certaines voies de berge. Toutefois, notre territoire n'a pas non plus été épargné. Par exemple à Poissy, le fleuve francilien a atteint le 19 février 20,18 mètres, soit 3,18 mètres au-dessus du niveau habituel.

Un périmètre de sécurité a donc été mis en place et des pompes ont été installées à titre préventif sur l'Île de Migneaux. Tout devrait rentrer dans l'ordre dans le courant de cette semaine puisque le retour

du soleil a été annoncé par Météo France. Seule ombre au tableau, le vendredi, où quelques averses devraient sévir, mais sans conséquence. Pour rappel, la « crue du siècle » a eu lieu en 1908. La Seine avait alors atteint son pic maximal de 8,62 mètres sur son échelle hydrométrique. ■



La Seine a atteint les 20,18 mètres de hauteur, soit 3,18 mètres au-dessus de son niveau habituel.

VALLEE DE SEINE

La RD130 en travaux pour plusieurs mois

Dès ce lundi 23 février, le Département engage un important chantier d'entretien des talus arborés longeant la RD 130.

Avis aux automobilistes qui empruntent régulièrement la RD130 : l'axe départemental situé entre Gargenville, Mézières-sur-Seine et Porcheville sera en chantier pour plusieurs mois. Les travaux, répartis en deux temps, débutent par une première phase (section sud) du 23 février au 17 avril, avant une seconde étape prévue en septembre et octobre. Les interventions prévoient l'abattage d'arbres menaçants ou déperissants, le traitement des espèces invasives ainsi que des chenilles processionnaires. Pour compenser ces retraits, des essences locales et des haies favorables aux pollinisateurs seront replantées. Pour mener à bien ces opérations, la circulation est alternée par feux ou piquets de 8h à 17h. Durant ces créneaux, la vitesse est limitée à 50 km/h, le dépassement interdit et le stationnement prohibé sous peine de mise en fourrière. Un suivi pluriannuel assurera ensuite la bonne reprise des végétaux. Pour tout complément d'information, les usagers peuvent contacter le syndicat via styvs@sy-voirie.fr. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-JOLIE

Les tours Ader réduites en poussière

1 mois et demi. Voilà le temps qu'il a fallu à la Liebherr R9150 pour transformer les deux tours Ader en un monticule de gravats de plusieurs tonnes. Toutefois, la société Melchiorre SA n'a pas encore fini son travail dans le Val-Fourré. Elle a dorénavant quatre mois pour faire complètement place nette et permettre la construction d'un futur parc urbain. Par ailleurs, les 27 000 tonnes de béton provenant de ce chantier de destruction sont censées être recyclées à hauteur de 98 %. Une manière pour ces bâtiments emblématiques du quartier des Aviateurs de revivre dans d'autres contrées, et ainsi voir son histoire se perpétuer. ■

ORGEVAL

Une carte pour ne pas laisser votre animal seul

La Ville d'Orgeval a annoncé le lancement de sa carte « J'ai un animal seul chez moi », permettant la sécurité et la prise en charge de vos animaux de compagnie en cas d'urgence.

C'est une petite nouveauté qui va rassurer bien des propriétaires de boules de poils à Orgeval. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vient de lancer un dispositif pour garantir la sécurité de vos compagnons en cas de pépin : la carte « J'ai un animal seul chez moi ».

Parce qu'un accident ou une hospitalisation imprévue peut arriver, cette carte glissée dans votre portefeuille informe immédiatement les secours (pompiers, médecins ou même vos voisins) que votre animal de compagnie vous attend à la maison. Le précieux sésame indique les coordonnées de la personne de confiance que vous avez choisie pour prendre le relais en votre absence. Ces cartes sont d'ores et déjà disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie d'Orgeval ou téléchargeables directement sur le site internet de la Ville. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



MAGNANVILLE

MUNICIPALES 2026

Michel Lebouc : « La construction d'une Maison des jeunes sera le grand projet du mandat »

Élu en 2014, le maire magnanvillois est candidat à sa propre succession à l'occasion des prochaines élections municipales. Après un mandat « très compliqué », il se dit motivé à en brigner un troisième, qu'il souhaite axer sur la jeunesse et la sécurité.

■ MAXIME MOERLAND

Vous avez temporisé avant de lancer votre campagne. Avez-vous hésité à vous porter candidat ?

On se pose toujours la question. Ce dernier mandat était très compliqué, parce qu'on a eu le COVID, déjà. On a été sur le terrain, on a mis en place un centre de vaccination qui a permis de vacciner au-delà des habitants de la commune, on a délivré plus de 80 000 masques à l'époque, on a mis en place des marchés de proximité... Je suis un maire passionné, tout le monde le sait. Et ma passion pour ma commune a fait que, malgré les difficultés, j'en sors très fier.

Quel regard portez-vous sur votre bilan ?

On a fait tout ce qu'on avait dit, c'est la force de notre bilan. Et je pense que la population n'est pas dupe. Je rencontre encore beaucoup de gens dans le cadre de la campagne qui me disent, « monsieur le maire, ce que vous avez fait avec votre équipe est extraor-

dinaire ». Alors, on peut me critiquer. Tout le monde est critiquable. Mais moi, ce que j'ai fait, au moins, je l'ai maîtrisé. Financièrement, l'augmentation de 0,5 point de la part communale, je l'ai fait pour répondre aux besoins des gens. Et je pense qu'en grande majorité, ils sont satisfaits.

Quels seront les projets phares d'un éventuel troisième mandat ?

Il y a un projet qui me tient à cœur et qu'on va essayer de concrétiser, c'est pour cette jeunesse qui est complètement paumée. Moi, je ne suis pas le papa de tous les enfants de Magnanville. Ce n'est pas mon rôle. Mais je reçois beaucoup de personnes qui sont concernées et qui sont complètement larguées, excusez-moi du terme, par rapport à leurs gamins qui tombent dans la drogue. Je dirais aujourd'hui que le mal mondial, c'est la drogue. Et nous, on n'est pas en dehors du monde. On a mis en place des associations « de jeunes », ce qu'on

va concrétiser avec la construction d'une Maison des jeunes, qui sera le grand projet du mandat.

C'est peut-être la seule chose qu'on fera hormis le maintien du patrimoine, parce qu'on a tout fait à Magnanville. Il faut que les gens regardent autour d'eux : on a tout fait. Par exemple, on va ouvrir prochainement un nouveau cabinet médical. Deux cabinets médicaux à Magnanville, c'est fort quand même ! Je ne vais pas engager ma population sur un programme comme j'entends du côté de mon opposition. On est en mal de finances publiques actuellement, je ne veux pas vendre du rêve. Par contre, j'ai envie de faire quelque chose pour les jeunes de Magnanville, avec un espace qu'ils puissent s'approprier.

C'est un sujet qui est intimement lié à celui de la sécurité, sur lequel vous avez beaucoup communiqué...

La sécurité est un enjeu important pour toutes les communes. Moi, je ne veux pas en parler en disant on va faire, on va faire, on va faire... Il faut aussi en avoir les moyens. Magnanville, ce n'est pas une ville en dehors du monde, mais elle n'est pas

la plus insécuritaire de l'arrondissement de police. Loin s'en faut. Par contre, on a déjà mis en place une police municipale et de la vidéo.

J'ai toujours porté ce triptyque « *prévention, médiation, sanction* ». Parce que j'estime qu'à un moment donné, avant de taper, il faut aussi travailler avec le tissu associatif. Mais si on se plante, on se plante. Et à un moment donné, il faut sanctionner. On a mis en place un système de vidéo protection qui, je pense, est le top du top. Je vais continuer à en mettre parce que même s'il n'y a pas de gens derrière, ça donne déjà ce sentiment de sécurité. Mais je ne promets pas non plus d'avoir une caméra en face de chaque quartier, de chaque habitation. Ça ne sert à rien. Mais j'ai une petite idée, c'est de faire de la vidéoverbalisation à distance, notamment pour les incivilités et les dépôts sauvages.

Où en est le dossier de la prison ?

Ma position a toujours été claire, nette et précise. Je le rappelle, j'ai toujours été contre la prison. Mais j'ai toujours été pour la création de



La liste « **Passionnément Magnanville** », menée par Michel Lebouc, est renouvelée à hauteur de 30 % par rapport au mandat actuel. (LGEY)

places de prisons supplémentaires. Et je sais que certains ministres s'en sont servis pour dire que j'étais favorable. C'est ça qui a pu semer le trouble.

J'ai fait des contre-propositions en dehors de Magnanville. Pas pour dire que je ne veux pas le bébé, mais parce que Magnanville ne correspond pas au cahier des charges du ministère de la Justice, et l'emplacement encore moins : près du lycée, à 150 mètres des habitations... En faisant des contre-propositions crédibles, j'ai aussi fait comprendre aux élus nationaux que je ne lâcherai pas le morceau. Aujourd'hui, le projet est en stand-by, et c'est quand même grâce à l'initiative des élus. Je travaille en ce sens. Et je pense que c'est comme ça qu'on y arrivera. ■

■ INDISCRETS

La nouvelle doyenne française est Yvelinoise ! Suite à la disparition de Marie-Rose Tessier, le 10 février dernier aux Sables-d'Olonne à l'âge de 115 ans, c'est Madeleine Dellamonica, du haut de ses 113 ans, qui est désormais la plus âgée des Françaises et Français. À cinq mois de son 114^{ème} anniversaire, Madeleine vit au Vésinet, dans les Yvelines, là où elle a grandi. Notre département est d'ailleurs le deuxième en termes de longévité au niveau national, derrière les Hauts-de-Seine. ■

Lors du dernier débat d'orientation budgétaire du conseil départemental, en fin de semaine dernière, Pierre Bédier a jeté un pavé dans la mare : faut-il organiser un référendum national sur la suppression des Départements ? Excédé par une dette frôlant le milliard d'euros et un État qui « *spolie* » les recettes locales via le nouveau fonds DILICO, le patron du Département demande que l'on « *tranche* ».

Pour lui, le manque de compensation des charges sociales par l'État rend la gestion intenable. En interpellant directement les candidats à l'Élysée pour 2027, et en comparant la situation actuelle à la faillite du Directoire, Bédier se veut inquiet quant aux finances du pays. « *À l'époque du Directoire, l'État était en faillite. Qu'est-ce qu'on a fait ? On a spolié les épargnants. Et quand je vois le petit discours sur les 6 000 et quelques milliards d'épargne des Français et que je vois que nous n'arrivons pas à ramener raisonnablement le poids de la dette, je vois bien ce qui va se passer* », évoquant une saisie de l'épargne des Français par l'État. ■

« *Peut-on faire une campagne municipale respectueuse ?* » C'est ce que s'est demandé Karl Olive, candidat à la Mairie de Poissy, après l'irruption d'un individu menaçant au sein de sa permanence pour « *un logement non obtenu* », une compétence relevant pourtant de la Mairie, et ce quelques jours après l'agression que le député a subi, lui et ses soutiens, lors d'un café quartier (voir notre édition du 18 février). « *Moins d'une semaine après les tirs de mortier de Racine, cet acte confirme une dégradation inquiétante* », a souligné l'ancien maire de Poissy, insistant sur le fait que la sécurité « *redeviendra une priorité du prochain mandat* ».

Toutefois, la communication autour de cet incident ne semble pas avoir plu à la maire Sandrine Berno dos Santos, elle aussi candidate aux municipales : dans un commentaire publié sous la publication de Karl Olive, rappelant « *qu'aucune agression, aucune intimidation, aucune menace n'est acceptable* », elle a indiqué avoir été, elle aussi, « *importunée* » par cet individu « *connu pour souffrir de troubles psychiatriques lourds* ». Mais l'édile a surtout tenu à souligner « *l'instrumentalisation* » de cet incident par le candidat pour alimenter ce qu'elle considère être « *un récit de victimisation* ». Le commentaire, d'ailleurs, n'est plus visible sous la publication de son opposant. Ambiance. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

MUNICIPALES 2026

Philippe Dussault se lance dans la course à la mairie mantevilloise

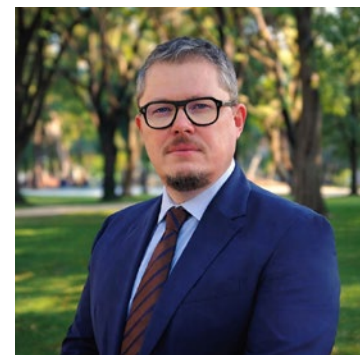
Enfant de Mantes-la-Ville et professionnel de la communication, il compte mettre fin à « 12 ans sans cap » et souhaite « restaurer l'image » de la commune.

Presque sur le gong, voilà qu'une quatrième candidature émerge à l'approche des élections municipales à Mantes-la-Ville. Après l'actuel maire Sami Damergy, l'ancien édile du Rassemblement National Cyril Nauth et le candidat de l'union de la Gauche Nazim Bekhti, voilà que Philippe Dussault se lance dans l'arène.

Une opposition aux deux anciens maires

Celui qui fut « *écolier aux Belles Lances et collégien aux Plaisances* » s'est lancé dans une carrière dans les médias et la communication, jusqu'à devenir le conseiller du Président de la République Démocratique du Timor-Oriental José Ramos-Horta. Il assure « *ne jamais avoir coupé le lien* » avec sa ville et se place en opposition de

Sami Damergy et Cyril Nauth. « *Deux candidats portent directement la responsabilité de ce qu'est devenue Mantes-la-Ville* », lance-t-il dans sa profession de foi, dénonçant notamment un « *manque de moyens* » pour la police municipale et les « *incivilités du quotidien* », l'« *abandon* » du centre commercial incendié aux Merisiers ou encore le manque d'accès aux soins. ■



Quatre listes sont sur la ligne de départ des élections municipales à Mantes-la-Ville.

EPONE

Après 8 ans d'attente, la maison médicale enfin inaugurée

Projet initié sous la première mandature de Guy Müller, la maison médicale d'Épône a ouvert ses portes il y a deux semaines mais son inauguration officielle s'est tenue le 20 février. Presque une dizaine de professionnels de santé officie désormais dans cet espace.

■ AURELIEN BAYARD

Les Maraîchers. Le nom de la nouvelle maison médicale d'Épône, inaugurée le 20 février, n'a pas été choisi au hasard par le conseil municipal des jeunes et le Conseil des sages. Pour les plus anciens, dont le centenaire local Gabriel Leconte, c'était un ancien lavoir qui permettait aux agriculteurs du coin de mettre en bottes leurs poireaux pour ensuite les transporter aux Halles de Paris, où ils vendaient leurs légumes. « *Il m'a aussi permis de ne pas être envoyé en Allemagne durant la Seconde guerre mondiale* » glisse en souriant Gabriel.

Désormais, ce lieu « *stratégique et symbolique* » d'après Ivica Jovic, le maire de la commune, a désormais comme vocation de garder au plus près de soi huit professionnels de santé indispensables. Depuis le début du mois de février, la maison médicale propose donc une offre de soins diversifiée : gyné-

cologie-obstétrique, infirmière en pratique avancée, orthophonie, pédicurie-podologie, ergothérapie, psychologie, ainsi que la présence d'un médecin généraliste et d'un médecin urgentiste dans le cadre du partenariat avec l'association Restons Debout Santé. Une bonne nouvelle puisque la ville en était privée depuis 2024 avec la retraite de son praticien historique.



Les Épônoises et Épônois pourront compter sur un nouveau médecin traitant à partir du 2 mars.

Le coût total de l'opération s'élève à 2,5 millions d'euros. Plus de la moitié devait être financée par des subventions de l'Agence régionale de santé, du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et du Département, à hauteur d'un million d'euros. Mais finalement, la municipalité avait dû contracter un prêt relais d'1,5 million d'euros devant les tergiversations de l'instance présidée par Pierre Bédier. En effet, en proie à des difficultés financières, elle a même dû revoir à la baisse son programme de construction de maison médicale. Un mal pour un bien pour Ivica Jovic puisque la propriété des Maraîchers reviendra à la commune. « *Cela nous permettra de proposer des loyers à prix attractifs et de récupérer 300 000 euros sur le compte de fonctionnement* » assure-t-il. ■

■ EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Une maison médicale départementale pour panser les blessures du quartier

Le Département des Yvelines s'apprête à lancer l'ouverture d'une nouvelle maison médicale à Chanteloup-les-Vignes, après la réhabilitation complète de locaux départementaux dégradés en 2023.



La future maison médicale départementale de Chanteloup-les-Vignes ouvrira ses portes après la réhabilitation complète de locaux départementaux dégradés en 2023.

À Chanteloup-les-Vignes, la future maison médicale départementale s'apprête à redonner vie à des murs qui ont durement souffert. Le projet, dévoilé lors de la dernière assemblée départementale du 20 février, prévoit en effet la rénovation complète de bâtiments appartenant au Département, lourdement dégradés lors des émeutes de juin 2023. Plutôt que de rester une cicatrice dans le quartier, ce site va offrir aux habitants un accès facilité aux généralistes et spécialistes.

Cette implantation s'inscrit dans une stratégie de long terme : l'auréole de l'appel à projets « *Maisons médicales* », soutenu par une enveloppe départementale globale de 32 millions d'euros, la structure vise à muscler l'offre de soins dans un secteur où la demande est forte. Pour suivre l'avancée des travaux ou s'informer sur les futurs services de santé disponibles, les résidents peuvent consulter le portail yvelines-infos.fr ou contacter directement la mairie de Chanteloup-les-Vignes au 01 39 74 22 42. ■

MAGNANVILLE

Avec sa nouvelle halle des sports de 4 000 m², la Ville fait rêver les associations

Le complexe Firmin Riffaud de Magnanville compte désormais un nouveau bâtiment : une halle des sports de 4 000 m². Inaugurée le 20 février, celle-ci a pour vocation de remplacer le gymnase vétuste situé à quelques mètres de là.

■ AURELIEN BAYARD

Michel Lebouc entend déjà les ballons rebondir et les encouragements venant du haut des gradins.

Le maire de Magnanville était tout heureux le 20 février lors de l'inauguration de la nouvelle halle des

sports. D'un côté, on peut le comprendre. Situé à l'intérieur du complexe Firmin Riffaud, ce bâtiment flambant neuf s'étale sur 4 000 mètres carrés et permet donc de jouir d'une salle omnisports, d'une salle de gymnastique et d'une salle multi-activités. Pourtant, au lieu de profiter pleinement de son nouveau joujou, le maire de la commune en a profité pour égratigner son opposition municipale. « *Ils sont contre tout* » résume-t-il.

Les griefs du Collectif magnanvillois ne tenaient qu'en deux points : l'absence de concertation lors du démarrage du projet, et le financement. Dylan Guelton et ses colistiers réclamaient une étude pour rénover le gymnase complètement vétuste et se trouvant à quelques mètres de là, à l'instar de ce que Montigny-le-Bretonneux a décidé pour son centre sportif Coubertin. « *Quand il pleut dehors, il pleut dedans*, avance Michel Lebouc. Et chaque année, la facture énergétique atteint les 100 000 euros pour

chauffer qu'à 16 degrés. » Toutefois, il semblerait que cette hypothèse soit rapidement tombée à l'eau. Certaines associations de la ville - comme le Magnanville Basket-Ball - ont besoin de gradins pour accueillir des événements sportifs de qualité, ce dont ne dispose pas l'actuel gymnase.

« *Le comité des Yvelines de basket-ball organise chaque année un rassemblement de mini-basket*, explique son président Arnaud Aubergeon. Et l'année prochaine on pourra postuler pour recevoir la finale de la coupe des Yvelines. » Cependant, malgré les possibilités de croissance rendues possibles grâce à ce nouvel écrin, il n'en profitera pas pour gonfler ses effectifs : « *Mon but est de proposer des cours de qualité. Pas de faire du chiffre avec plus de licences.* »

Par ailleurs, il n'y a pas que les associations magnanvilloises qui pourront profiter de ces nouveaux espaces. Une convention de partenariat a été signée avec la commune voisine de Mantes-la-Ville pour sa section de gymnastique. En contrepartie, il en sera

de même pour celle magnanvilloise des sports de combat dans le futur gymnase Aimé Bergeal prévu pour fin 2027. « *D'autres partenariats avec les villes des alentours sont en cours d'étude* » révèle Michel Lebouc. Reste le sujet du financement donc.

Lors des estimations pré-covid, la halle des sports devait coûter un peu moins de 7 millions d'euros. Dorénavant, la facture s'élève à près de 12 millions et la Mairie a contracté un emprunt de 4 millions d'euros. Un détail balayé d'un revers de la main de la part de l'édile. « *Une ville qui n'investit pas est une ville qui se meurt* » assène-t-il, rajoutant de surcroît que l'endettement sera minime « *pour une infrastructure censée durer 40 ans* ».

Le passage de témoin entre les deux bâtiments commencera à partir du 9 mars. Les premières activités transférées seront celles effectuées sur le temps scolaire. Et une fois tous les créneaux remplis, il sera temps de dire adieu au gymnase car celui-ci est promis à la destruction. ■



La halle des sports permettra aussi le développement de la pratique handisport.

VALLEE DE SEINE

Paris-Nice : Ce que les automobilistes doivent savoir

Le dimanche 8 mars marquera le début de la course cycliste Paris-Nice. On fait le point sur les restrictions de circulation dans les villes d'Achères, Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Andrézy, qui accueilleront le peloton lors de la première étape.

■ ROBIN GIRAUD ALBESPY

Que vous soyez automobiliste ou habitant de la Vallée de Seine, il vous faudra prendre vos dispositions en cas de déplacement, le dimanche 8 mars, à l'occasion de la première étape de la course cycliste du Paris-Nice. À Achères, il sera interdit de circuler de 6h à 18h et interdit de stationner dès la veille au soir jusqu'à la fin de la journée au niveau de l'avenue de Conflans (après le rond-point), de l'avenue de Stalingrad, de l'avenue de Poissy (entre la Place du Marché et la rue du Jubilé) ainsi que sur les parkings de la bibliothèque et de la mairie.

Il sera également prohibé de circuler et de se garer du vendredi 6 mars à 20h au dimanche 8 mars à 18h sur la Place du Marché, dans la rue Carnot (de la rue du 8-mai-1945 à l'avenue de Poissy) et dans la rue Coffinières (de l'avenue de Stalingrad à la rue Traversière). Enfin il sera interdit de station-

ner du samedi 7 mars à 20h au dimanche 8 mars à 14h et de circuler le dimanche 8 mars de 12h à 14h sur le parcours de la course (les rues desservant les axes fermés à la circulation seront accessibles uniquement pour les riverains).

Du côté de Poissy, les voies empruntées par les coureurs (rue Saint Sébastien, rue Georges-Constanti,

boulevard Devaux, avenue des Ursulines, rue de la Tournelle et avenue de la Maladrerie) seront fermées de 11h30 à 15h. Pour permettre aux automobilistes de s'adapter, le stationnement sera gratuit dans toutes les zones payantes de la ville.

À Chanteloup-les-Vignes, il sera impossible de stationner le dimanche 8 mars de 00h01 à 18h dans la rue d'Andrézy, du Général Leclerc et de l'Hautil. Différents parkings seront mis à disposition des habitants. Et pour finir, à Andrézy le dimanche 8 mars, la circulation sera interdite de 11h30 à 18h sur plusieurs axes dont la RD 55, tandis que le stationnement sera interdit de 0h30 à 18h. ■



Pour retrouver les détails des restrictions, rendez-vous sur le site de votre commune.

■ EN BREF

BUCHELAY

Les travaux de la nouvelle aire de jeux ont commencé

Le quartier des Meuniers à Buchelay aura bientôt une nouvelle aire de jeux. En effet, des travaux ont débuté le 13 février et elle sera ouverte au printemps prochain.



La Ville fera des points travaux réguliers pour suivre l'avancée du chantier.

Ce sont les jeunes Bucheloises et Buchelois qui vont être contents. En effet, la Ville a annoncé le 13 février que les travaux de la nouvelle aire de jeux, qui se trouvera dans le quartier des Meuniers, ont commencé. « Cette aire de jeux deviendra un lieu animé, favorisant les rencontres et les moments de plaisir en plein air pour tous » assure la municipalité sur ses différents réseaux sociaux.

Enfants et adolescents pourront en profiter puisqu'elle sera composée

d'espaces ludiques et sportifs, accueillant notamment des toboggans, une balançoire, un parcours ludique et un terrain de basket. Cette nouvelle aire de jeux est censée ouvrir au printemps prochain.

Par ailleurs, ces opérations de travaux font partie d'un plan de redynamisation de ce quartier puisque non loin de là s'installera bientôt un espace de services qui permettra aux habitants d'accéder aux informations et services municipaux. ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Le maire hausse le ton face à Lacroix Savac

Une réunion a eu lieu le 12 février entre Lacroix Savac, Île-de-France Mobilités et la communauté Grand Paris Seine et Oise. Le maire de Conflans-Sainte-Honorine s'est plaint auprès du prestataire de transport d'un déficit de bus.

Laurent Brosse, en sa qualité de maire de Conflans-Sainte-Honorine et de conseiller communau-

taire, a fait part de son mécontentement à Lacroix Savac. Lors d'une réunion organisée le 12 février

entre le prestataire de transport, Île-de-France Mobilités et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, il a pointé du doigt les dysfonctionnements du service de bus depuis plusieurs semaines. « Malgré l'utilisation de véhicules de réserve, il y a un déficit de 4 bus » a précisé l'édile sur ses réseaux sociaux.

« Des pannes de véhicules »

De son côté Lacroix Savac s'est justifié en prétextant « des pannes de véhicules » et un « délai de livraison des pièces pour les réparer ». À l'issue de cette réunion, la mise en place d'un suivi hebdomadaire sur la réparation des véhicules a été acté. Et si les pannes étaient amenées à durer, la Ville de Conflans-Sainte-Honorine mettrait en place un plan de transport garanti. Par ailleurs, en attendant l'arrivée de nouveaux véhicules prévus à la fin du premier semestre 2026, Lacroix Savac a expliqué donner la priorité aux lignes scolaires et avoir renforcé les moyens humains pour le traitement des pannes de véhicules. ■



Depuis plusieurs semaines, il y a des problèmes des lignes de bus gérées par Lacroix Savac à Conflans-Sainte-Honorine.

LIMAY

La Mairie célèbre « un nouveau souffle » pour le centre-ville

La semaine dernière se déroulaient les inaugurations conjointes du parc du Cèdre et de la Maison Blanche, en présence notamment du maire limayen Djamel Nedjar, du député Benjamin Lucas et du président du Département Pierre Bédier.

Le cœur de ville limayen a franchi une nouvelle étape de sa transformation le jeudi 19 février dernier, avec l'ouverture au public du parc du Cèdre et la réhabilitation de la Maison Blanche. Fruit d'une collaboration entre la Ville, l'aménageur Citallios et le Département des Yvelines, ce nouvel aménagement propose désormais un îlot de fraîcheur en plein cœur de cité.

Le parc urbain, conçu comme un lieu de détente et de passage, intègre une aire de jeux pour les enfants et valorise le bâtiment historique de la « Maison Blanche ». Si les allées et les espaces verts sont d'ores et déjà accessibles aux promeneurs, le restaurant niché au sein du site n'accueillera ses premiers clients qu'à l'arrivée des beaux jours, au printemps prochain. Pour les Limayens, ce nouvel espace situé

entre les rues commerçantes et les zones résidentielles offre une transition vers un centre-ville plus moderne. Pour toute information sur les futurs horaires du restaurant ou les activités du parc, les habitants peuvent se rapprocher des services de la mairie au 01 34 97 27 27. ■



La cérémonie d'inauguration, qui a notamment réuni le maire de la commune, le président du Conseil départemental et le député de la circonscription, vient clore plusieurs années de travaux.

MANTES-LA-JOLIE

« Lâchez pas les sciences » : cet IUT souhaite attirer les femmes scientifiques de demain

L'IUT de Mantes-la-Jolie organisait le 11 février la journée de la femme scientifique. À travers une table ronde et plusieurs ateliers, les collégiennes apprenaient à briser leur barrière mentale dans le but d'intégrer un monde industriel majoritairement composé d'hommes.

■ AURELIEN BAYARD

L'occasion faisant le larron. Lors de la journée internationale des femmes et des filles de science – fixée au 11 février par l'UNESCO – l'IUT de Mantes-la-Jolie organisait pour la deuxième année consécutive un événement autour de cette thématique. « *J'en avais marre de n'avoir qu'une ou deux filles par promo* » explique Yamina Schil, directrice des études département Génie industriel et maintenance (GIM) au sein cet établissement supérieur.

L'association Femmes Ingénieures confirme ses dires : bien que les professions scientifiques se féminisent, les femmes ne représentent encore que 25 % des ingénieurs et 15 % des techniciens. Alors, avec la bénédiction de l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) dont dépend l'IUT, la responsable de section a pu construire ce rendez-vous annuel dont le but est de briser les barrières mentales que se mettent

certaines jeunes filles. « *Si elles n'ont pas 18 de moyenne en mathématiques, elles vont hésiter à s'inscrire dans un cursus ingénieur* » indique Claudine Barluet, déléguée régionale IDF pour l'association Elles Bougent.

150 collégiennes issues des trois établissements scolaires de Mantes-la-Jolie (Pasteur, Clémenceau et Ferry) étaient donc invitées à rencontrer leur éventuel futur moi, une tranche d'âge particulièrement ciblée puisque les études démontrent que le décrochage se fait aux alentours de la 4^{ème} et de la 3^{ème}. Autour d'une table ronde, des responsables de service, des manageuses, de directrices des ressources humaines ont ainsi pu délivrer le même message : « *L'industrie a besoin de vous.* »

Ensuite, pour que ce moment soit plus concernant, les élèves ont pu échanger avec des femmes inspirantes comme Zaynab Rhanim.

Actuellement directrice de l'atelier ferrage chez Stellantis – « *c'est là où on soude les pièces en tôle* » pour résumer simplement – elle avait été embauchée grâce à un programme qui valorise les jeunes talents. Ainsi, Zaynab s'est retrouvée à la tête d'une petite équipe dès son entrée dans le groupe automobile. « *Le plus difficile venait plus du fait d'être jeune que d'être une femme* » se remémore celle qui a joué la carte de l'humilité au moment de son arrivée. Par ailleurs, elle loue les formations que Stellantis a pu lui proposer afin de parfaire ses connaissances et son intégration dans le colloque « *Women in Manufacturing* », réunissant plusieurs femmes avec des responsabilités et venant de tous les sites.

Autre portrait plus proche de l'âge des collégiennes, Florencia. En BUT GIM, cette jeune fille de 19 ans originaire du Congo s'est prise de passion pour les robots : « *Je voulais savoir comment on les construit, comment on les répare.* » Déjà épanouie dans ses études, elle souhaite devenir ingénieure, poussée également par son entourage. « *C'est la dernière strate qu'on a du mal à toucher, regrette Claudine Barluet. Les parents ont peur de laisser leur fille dans un environnement masculin.* »

C'est aussi pour cela qu'il y avait un stand de sensibilisation autour des violences sexistes et sexuelles, et que les collégiens étaient aussi invités à venir à cette journée. ■



Des étudiantes de l'IUT étaient présentes pour l'occasion afin de créer un pont avec les collégiennes.

■ EN BREF

POISSY

Deux projets prioritaires pour apaiser Béthemont et le cœur de ville

La Ville a annoncé, lors du conseil municipal du 16 février dernier, deux projets de requalification de voirie au hameau de Béthemont et au niveau de la rue du Général de Gaulle.

Le conseil municipal a validé, le 16 février, la programmation prioritaire des travaux de requalification demandée à GPSEO. Deux secteurs stratégiques, le hameau de Béthemont et l'hyper-centre, feront l'objet de travaux visant à apaiser les circulations d'ici la fin de la décennie. Pour ce qui est du hameau de Béthemont, le chantier couvrira les rues Jules Jourdain, de la Bidonnière, du Parc de Béthemont, d'Orgeval et le chemin des Fidanières, afin de sécuriser les circulations douces et pallier l'absence de trottoirs. Le second volet concerne l'axe central dans le cadre du dispositif « *Action Cœur de Ville* ». La rue du Général-de-Gaulle, entre l'Octroi et la rue Maurice Berteaux, sera ainsi végétalisée et apaisée. Ce projet intègre l'avenue du Cep, avec la création d'un parking souterrain et de nouvelles plantations, ainsi que les rues de l'église et de Pirmasens. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Mantes-Station se prépare pour EOLE

Entre mars et juillet 2026, d'importants travaux ferroviaires sont programmés le long du boulevard du Midi, dans le cadre du prolongement du RER E vers Mantes-la-Jolie.

C'est un nouveau volet du projet Eole, qui porte cette fois sur des opérations techniques lourdes,

indispensables à la modernisation du réseau ouest-francilien. Les équipes de chantier pro-

céderont à des travaux d'assainissement, au terrassement de la plateforme ferroviaire ainsi qu'à la dépose et la pose de deux voies ferrées dans le secteur de Mantes-Station à partir du mois de mars, et jusqu'à juillet prochain. Si l'essentiel des interventions se déroulera en semaine, plusieurs week-ends de travaux intensifs sont déjà programmés pour accélérer le calendrier : les 4 et 5 avril, les 2 et 3 mai, les 9 et 10 mai, les 16 et 17 mai, ainsi que le dimanche 24 mai.

Pour les riverains de Mantes-la-Ville, cette période générera inévitablement des nuisances sonores, de jour et parfois même de nuit, liées aux engins de chantier et aux rotations des camions d'approvisionnement. Pour suivre l'évolution précise du chantier et obtenir des détails sur les interventions spécifiques, les habitants peuvent consulter le site officiel www.rer-eole.fr, ou les lettres riverains adressées directement aux habitants concernés. ■

VALLEE DE SEINE

Ligne J : des travaux perturbent le trafic le week-end entre Les Mureaux et Mantes

SNCF Réseau poursuit son vaste programme de modernisation des infrastructures ferroviaires. Des interruptions sont à prévoir sur l'axe Paris-Saint-Lazare / Mantes-la-Jolie via Poissy lors des prochains week-ends.

La circulation des trains sera totalement interrompue entre les gares des Mureaux et de Mantes-la-Jolie lors de trois sessions de travaux programmées. Le premier volet concernait ce week-end des 21 et 22 février, avec une coupure effective dès le samedi soir à 20h et pour l'ensemble de la journée du dimanche. Le chantier reprendra ensuite les week-ends des 7 et 8 mars, puis des 28 et 29 mars. Pour ces deux dates de mars, le trafic sera suspendu à partir du samedi midi jusqu'au dimanche après-midi, à 16h.

Pour assurer la continuité des déplacements, un dispositif de substitution est déployé : des bus de remplacement circuleront entre Les Mureaux et Mantes-la-Jolie, avec une desserte systématique des

gares intermédiaires. En complément, les voyageurs souhaitant rejoindre Mantes depuis La Défense pourront compter sur un renforcement de la ligne de bus régulière 7821 (ancienne Express A14). Les usagers sont invités à consulter les horaires mis à jour sur le site malignej.transilien.com pour anticiper l'allongement de leur temps de parcours. ■



Des bus de remplacement sont proposés pendant les différentes interruptions.



Les travaux auront lieu de mars à juillet 2026 en semaine mais aussi certains weekends.

ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Cela fait déjà trois semaines que le procès en appel de l'assassinat de Samuel Paty a débuté à la cour d'appel de Paris. Et sur les bancs des parties civiles, on commence à souffler. Certains ont l'impression de voir un pâle remake de ce qui s'était déroulé en première instance un an auparavant, alors qu'au fond d'eux, ils n'espéraient qu'une seule chose : un changement de paradigme de la part des accusés et plus de réponses. Brahim Chnina est dans cette droite lignée. Le père de Z., l'adolescente qui a enclenché le premier rouage de la rumeur conduisant à la décapitation du professeur d'histoire-géographie, était d'ailleurs entendu à la barre le 18 février.

L'homme de 52 ans a l'air épuisé. Il paraît en avoir 10 de plus, la faute aux médicaments, à la dépression et au sentiment de culpabilité. « *Pas une seule journée ne passe sans que je pense à Monsieur Paty* » indique-t-il à la présidente de la cour. Comme à chaque début d'interrogatoire, l'ancien chauffeur pour personnes handicapées présente ses excuses qui vont de la famille de l'enseignant jusqu'aux professeurs dans leur inté-

CONFLANS-SAINT-HONORINE 6 ans après, Brahim Chnina ne comprend toujours pas ses agissements

Le père de la jeune fille à l'origine de la rumeur ayant causé la mort de Samuel Paty était entendu le 18 février à la cour d'appel de Paris. Comme en première instance, bien qu'il assume ses actes, Brahim Chnina n'a toujours aucune explication à fournir.

■ AURELIEN BAYARD



Brahim Chnina était même allé porter plainte contre Samuel Paty pour le motif de diffusion d'images pornographiques à des mineurs.

gralité. Puis, pendant près de 40 minutes sans interruption, il déroule sa version de l'histoire.

Tout d'abord, Brahim Chnina assure ne pas être un islamiste, des propos confirmés par les rapports de la SDAT (Sous-direction anti-terroriste) et même par son histoire personnelle : il avait lui-même dénoncé auprès de la police le départ en Syrie de sa petite sœur mineure et mentalement retardée, séduite « *par un violeur* » affilié à DAESH.

Et bien qu'il n'apprécie guère les caricatures du prophète, le cinquan-

tenaire respecte la loi française et le droit au blasphème. Selon lui, ce qui l'a fait dégoupiller, c'est l'exclusion de deux jours de sa fille, qu'il prenait pour « *une vengeance de la part de la CPE* (Conseillère principale d'éducation, Ndlr) ». Quelques semaines auparavant, la jumelle de Z. serait venue au collège en étant cas contact, ce qui aurait provoqué l'ire de la fonctionnaire d'État.

L'Algérien d'origine assume ses erreurs mais ne comprend toujours pas le comportement qu'il a eu. Coupable d'avoir cru trop vite sa fille, il avait le pouvoir d'arrêter lui-

même cette spirale macabre à plusieurs reprises. Dans cette uchronie où Brahim Chnina se voit intervenir le 16 octobre pour sauver le professeur d'histoire-géographie, il aurait déjà pu faire comme d'autres parents qui ont mal compris les desseins du cours de Monsieur Paty : prendre rendez-vous avec la CPE et repartir soulagé. Autre point de bascule : le 9 octobre, lorsqu'on lui montre les incivilités de sa fille depuis la rentrée 2020 (14 en tout) et où jamais le nom de Samuel Paty n'est mentionné. « *Z. adorait cet enseignant en plus* » regrette-t-il.

Au lieu de cela, il y aura les vidéos, le nom et les adresses révélés et même une conversation téléphonique avec Adbullak Ansorov. Pendant une minute, le terroriste a parlé à Brahim Chnina mais on ne saura jamais la teneur de cette discussion : « *Je n'ai aucun souvenir, sûrement il voulait m'apporter son aide car sinon je n'aurais pas enregistré le numéro.* »

Par ailleurs, il met aussi en cause « *Monsieur Sefrioui* ». Homme de lettre, instruit, le prédicateur islamiste l'aurait poussé à hurler à la discrimination jusqu'au bout, empêchant ainsi toute forme de dialogue. Au final, une impression de gâchis prédomine avec la sensation que la barbarie aurait pu être largement évitée. ■

AUBERGENVILLE Un échographe volé dans la clinique du Montgardé

Dans la nuit du 15 au 16 février, un individu a réussi à dérober un échographe dans la clinique du Montgardé à Aubergenville. Le voleur a neutralisé le système de surveillance et a pu repartir tranquillement dans un véhicule utilitaire.

Qu'est-ce qu'il va bien pouvoir en faire ? Nos confrères du *Parisien* indiquent qu'un voleur s'est introduit dans la clinique privée du Montgardé, à Aubergenville, et a pu repartir avec un appareil médical d'une valeur de 50000 euros : un échographe. Celui-ci sert à créer des images en temps réel des tissus internes du corps en utilisant des ondes sonores de haute fréquence.

Il pourrait s'agir d'un professionnel, puisqu'après avoir fracturé la porte d'accès, le cambrioleur a neutralisé le système de surveillance en recouvrant les caméras avec de la peinture. Le quotidien d'informations régionales indique qu'il a ensuite ouvert l'armoire où se trouvait l'échographe et est reparti avec. Une enquête est en cours qui est entre les mains de la Direction de la criminalité territorialisée (DCT). Elle pourrait mener à l'identification d'un véritable réseau puisque quatre autres échographes ont été subtilisés dans le centre d'imagerie médicale de Verneuil-sur-Seine (CIMV) entre les 24 et le 25 décembre. ■

YVELINES

Pour une Playstation 5, cet adolescent a vécu un véritable calvaire

Parce qu'il n'avait pas encore complètement payé une console de jeu, un jeune homme de 17 ans s'est fait humilier par trois autres individus le 28 janvier au niveau de Trappes. Ses bourreaux ont été arrêtés par la police et condamnés à de la prison ferme.

■ AURELIEN BAYARD

Le 28 janvier dernier, un jeune individu de 17 ans tombait dans un guet-apens au niveau du quartier

du bois de l'étang à la Verrière, à la suite d'un différend au sujet de la vente d'une console Playstation 5.

Deux individus le font monter dans leur véhicule pour le conduire sur Trappes. Durant le trajet, ils le menacent de mort, de viol et de torture afin de rembourser le prix de la console de jeux, auquel s'ajoutent désormais des pénalités de retard.

Malheureusement pour l'adolescent, ses ravisseurs vont mettre leurs menaces à exécution. Il subit un véritable déluge de violences physiques et psychologiques : la victime est traînée dans la boue qu'elle doit en plus lécher, rouée de coups et tondue sur le haut du crâne. Le jeune homme s'évanouit lorsqu'un de ses bourreaux lui branche des câbles de démarrage au bout des doigts. Toutefois, malgré la torture, l'adolescent arrive à avoir un éclair de génie. Ayant repris connaissance, il se fait transporter

sur la commune à Bois d'Arcy en prétextant pouvoir récupérer de l'argent à son domicile.

Sur place, il réussit à faire stationner le véhicule de ses agresseurs sous une caméra du centre de supervision urbain de la ville, un détail important pour la suite des événements. N'ayant toujours pas l'argent, la victime va encore subir des actes dégradants : les mis en cause le font se déshabiller puis aboyer comme un chien tout en l'insultant et en le filmant. Cependant, le captif profite d'un moment d'inattention et parvient à se glisser par la fenêtre ouverte du véhicule pour prendre la fuite en pleine nuit. Il se réfugie chez lui en état de choc.

Il est alors pris en charge par les urgences et hospitalisé. Il se voit donc prescrire 10 jours d'ITT physique et 15 jours d'ITT psychologiques. Le lendemain, une enquêtrice reçoit sa plainte avant d'être relayée par le groupe des violences

aux personnes. Les forces de l'ordre arrivent à identifier les 3 auteurs en exploitant les vidéos des caméras de Bois d'Arcy – celles-là même où la victime avait réussi à amener ses agresseurs en dessous – ainsi qu'en exploitant la téléphonie.

Le 11 février, une opération menée par plusieurs corps de police aboutit aux placements en garde à vue des trois suspects. Les perquisitions permettent les saisies des tenues vestimentaires portées durant les faits ainsi que des téléphones portables. Si deux des mis en cause invoquent leur droit au silence, contre toute attente, le principal impliqué reconnaît les faits en tentant de les minimiser. À l'issue des garde-à-vues, les trois hommes sont déférés pour être jugés en comparution immédiate. Le tribunal correctionnel de Versailles les a condamnés à des peines allant de 2 ans avec 1 an de sursis à 4 ans et demi de prison. Ils ont tous été incarcérés à l'issue de leur procès. ■



En les amenant sous des caméras de surveillance, la victime a réussi à faire identifier ses bourreaux par la police.

La Gazette en Yvelines

**OFFREZ
UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ
À VOTRE
MARQUE**

ACTUALITÉS

**FAITS
DIVERS**

SPORT

CULTURE



Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,
78711 Mantes-la-Ville

SPORT

■ LA REDACTION

En septembre 2024, Raphaël Giot atteint le sommet du Mont Blanc. Piolets pointés vers le ciel, le jeune homme de 19 ans peut savourer son exploit d'avoir gravi les 4810 m de la plus haute montagne d'Europe. Et pour cause, un an auparavant, le Guervillois était cloué sur un lit d'hôpital. Tout bascule le soir du 6 octobre 2023 pour ce grand gailard d'1,86 m pour environ 90 kg. Sur sa moto, il tente de doubler un automobiliste au niveau de Maule. Sauf que celui-ci ne le voit pas et le percute.

Raphaël réalise un vol plané avant de réatterrir lourdement sur le bitume. La suite n'est qu'une succession de flashs : il revoit les pompiers au-dessus de lui après l'avoir réanimé, le transport jusqu'à l'hôpital et juste avant d'entrer dans le bloc opératoire. Là, les médecins le préviennent qu'il souffre d'une fracture de l'avant-bras droit et du tibia-péroné gauche. À son réveil, Raphaël est plâtré et ne s'inquiète pas de voir son bras droit complètement immobile. Pourtant, quelques minutes plus tard, on lui

ALPINISME

Malgré un bras droit paralysé, ce Guervillois de 19 ans a réussi à gravir le Mont Blanc

Raphaël Giot a perdu l'usage de son bras droit lors d'un accident de moto survenu en octobre 2023. Mais grâce à sa résilience et en s'inspirant des exploits du Youtubeur Inoxtag, le Guervillois est parti à la conquête du Mont Blanc. Pour en ressortir vainqueur.

■ AURELIEN BAYARD



Raphaël Giot est à la recherche de producteur pour réaliser un document sur son ascension du Mont Cervin.

annonce qu'il ne pourrait plus faire usage de ce membre, la faute à un arrachement du plexus brachial.

Le Guervillois va devoir tout réapprendre. Droitier de base, il s'imaginait déjà derrière les fourneaux à préparer des viennoiseries. « Une vraie vocation » glisse-t-il. Un véritable crève-cœur aussi puisque Raphaël vient d'une famille de motards et il sait pertinemment que ses mains ne se poseront plus sur le guidon d'un deux-roues. S'en suit donc une année « très douloureuse avec quelques idées noires » à laquelle s'ajoute quelques complications comme un début de

septicémie au niveau des clous de la plaque fixée sur son tibia. Toutefois, les chirurgiens tentent quelques opérations de fortune pour rétablir la motricité de son bras droit. Ils lui prélèvent des nerfs du mollet droit pour les raccorder au niveau de son épaule et de son pectoral. « L'opération a duré 6 ou 7 heures et malgré la morphine, j'avais très mal » détaille le Guervillois. Grâce à la rééducation, il récupère la fonction biceps mais cela s'arrêtera là.

Mais le jeune homme est bien entouré. Grâce au soutien de son entourage, il reprend goût à la vie.

Sa motivation est décuplée lorsqu'il tombe sur le défi que s'est lancé un Youtubeur à la renommée internationale mais aussi à l'ancrage locale : l'Orgevalais Inoxtag, ou Inès Ben-nazouz pour l'état civil. Le créateur de contenu souhaite venir à bout de l'Everest et Raphaël se découvre alors une passion pour l'alpinisme : « Je skiais déjà mais jamais je n'avais fait cela. » Ce projet lui permet de remonter la pente, dans tous les sens du terme. En parallèle de cela, l'employeur chez qui il était en alternance avant son accident – Chez Collette – le reprend et le jeune homme peut valider son bac pro. « Il a fallu adapter quelques outils mais ça l'a fait » sourit Raphaël.

Après un an d'entraînement, il réserve la date via Decathlon Travel, ce qui lui permet d'avoir un guide rien que pour lui. Cette ascension ne l'a cependant pas rassasié. Le Guervillois désire s'attaquer au Mont Cervin. Bien que plus petit que le Mont Blanc, ce sommet situé à la frontière helvético-italienne est nettement plus technique, avec de longues séances d'escalade au programme. Prévu pour septembre 2027, Raphaël aimerait réaliser un documentaire pour cette deuxième aventure. Un moyen de transmettre plus amplement son message : celui de croire en ses rêves. ■

MULTISPORTS

Le Village Fondation PSG fait escale à Épône

Le mercredi 4 mars, le stade des Aulnes accueillera un après-midi sportif et inclusif ouvert à tous les habitants, en partenariat avec le Département des Yvelines et le club de la capitale.

Le stade des Aulnes d'Épône vibrera aux couleurs du PSG le mercredi 4 mars 2026. De 14h à 17h, la Fondation Paris Saint-Germain y installe son village multisports, une escale festive et gratuite destinée à favoriser l'accès au sport. Ce rendez-vous invite les familles et les jeunes à tester de nombreuses disciplines dans un esprit de partage et de fair-play.

De multiples activités au programme

Au programme, de nombreuses disciplines du football au basket en passant par la boxe ou le tir à l'arc. Un parcours à mobilité réduite est également prévu pour garantir un moment accessible et inclusif. L'événement mise aussi sur la citoyenneté avec une initiation aux gestes de premiers secours et des quiz ludiques. Pour les gourmands, un food truck permettra de reprendre des forces entre deux activités. L'entrée est libre et sans réservation : il suffit de se présenter directement au stade pour profiter de l'événement. ■

BASKET-BALL

NM1 : Poissy gagne face à Vitré pour le dernier match de la saison régulière

Les Jaunes et Bleus ont remporté leur sixième succès de la saison, le week-end dernier, avant d'aller jouer leur survie lors des play-down à partir du mois de mars.

Sauver l'honneur : c'était l'enjeu de la dernière rencontre de la saison régulière 2025-2026 du Poissy Basket, en Nationale Masculine 1, le vendredi 20 février dernier. Il faut dire qu'avec 4 victoires pour 21 défaites, le bilan des Jaunes et

Bleus laissait franchement à désirer au moment d'accueillir Vitré au complexe sportif Marcel Cerdan.

Tout comme l'entame de match des Pisciacais, d'ailleurs. Dépassés lors du premier quart-temps (15-

27), on pensait d'abord assister à une nouvelle déconvenue face à un mal classé. Que nenni ! Les joueurs du PBA se sont finalement mobilisés pour passer devant lors de la période suivante (26-11), avant de ne plus jamais lâcher leur avance. Les 24 points de Dolapo Olayinka n'y sont pas pour rien.

Voilà que le Poissy Basket boucle donc sa phase régulière avec 31 points (5 victoires, 21 défaites), avec deux petites unités d'avance sur la lanterne rouge qu'est le Pôle France au moment d'aborder les play-down.

Vous voulez une raison d'être optimiste ? 3 des 5 victoires pisciacaises ont eu lieu lors des 6 derniers matchs. De bon augure pour la suite ? Premiers éléments de réponse lors du début de la deuxième phase du championnat, le 6 mars à Besançon. ■

FOOTBALL

Coupe de Paris : Le FC Mantois se hisse en demi-finales

Les Mantais, vainqueurs de la réserve du FC Fleury (0-2) le samedi 21 février, disputeront le dernier carré de la Coupe Paris Crédit Mutuel IDF.



Ce week-end, les Mantais auront l'opportunité de reprendre leur seconde place de la poule A de R1 lors de leur match en retard de la 15^{ème} journée face à l'Espérance Aulnaysienne.

En difficulté lors des dernières journées de Régional 1, le FC Mantois s'est refait une santé en coupe. Engagés en quart de finale de la Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF, les Mantais se sont imposés sur la pelouse de l'équipe 2 du FC Fleury sur le score de 2 buts à 0, leur permettant de valider leur ticket pour la suite de la compétition.

Dans les autres affiches de ces quarts de finale, le FC Tremblay a pris le meilleur sur les Enfants de la Goutte d'Or (1-0), tandis que la réserve du Racing Club de France s'est imposée face à Villeneuve-la-Garenne (4-2). Enfin, la quatrième équipe au rendez-vous des demi-finales sera le FC Saint-Leu, vainqueur de Morangis-Chilly (1-3). ■

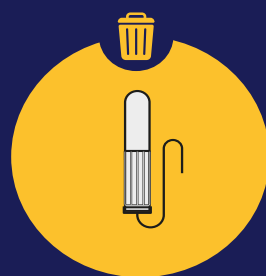


Le Poissy Basket finit bien sa première partie de saison, et espère se maintenir sportivement à l'issue des play-down.

LES 10 DÉCHETS IMPITOYABLES POUR NOS TOILETTES



LINGETTES



TAMPONS



MÉDICAMENTS



LENTILLES
DE CONTACT



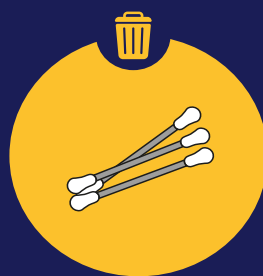
PRÉSERVATIFS



LITIÈRE



PEINTURE



CONTONS-TIGES



HUILES



ROULEAUX



DÉCHETTERIE



POUBELLE



PHARMACIE

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

MANTES-LA-JOLIE Quand Victor Hugo se met au rap

L'humoriste Bart présente « *Victor Hugoat* », une performance hybride mêlant conférence historique, humour et battles de rimes, ce vendredi à l'Espace Brassens.



Avec humour et rap, Bart réinvente Victor Hugo à l'espace Brassens.

Et si le plus grand poète du XIX^e siècle était en réalité le précurseur du rap français ? Pour Bart, la révélation a été immédiate : avec son sens du verbe percutant et ses engagements viscéraux, Victor Hugo aurait été, aujourd'hui, le « *GOAT* » (le meilleur de tous les temps) de la scène urbaine. Sur scène, l'artiste explore la vie de l'écrivain pour construire, de couplets en refrains, un morceau final d'anthologie. Le public ne sera pas simple spectateur : il sera invité à recréer la mythique bataille d'Hernani, à pleurer la mort de Léopoldine ou à dialoguer avec le Maître lui-même.

Cette expérience immersive intitulée *Victor Hugoat*, où l'on croise les « *featurings* » virtuels de Nekfeu, Jul ou PNL, se tiendra ce vendredi 27 février à 20h30 à l'espace Brassens. Les plus impatients pourront toutefois franchir les portes dès 19h30 pour profiter du bar et s'imprégner de l'ambiance. Côté billetterie, comptez 5 euros en plein tarif, 3 euros en réduction et seulement 2 euros pour les abonnés. Pour ne pas manquer ce voyage entre hier et aujourd'hui, les réservations sont déjà ouvertes au 06 42 76 51 19 ou via la billetterie en ligne de la ville. (espacebrassens.manteslajolie.fr). ■

MANTES-LA-JOLIE Plongée au coeur des « Origines du Val-Fourré »

Dans le sillage de l'exposition Office du tourisme du Val-Fourré, le Musée de l'Hôtel-Dieu de Mantes-la-Jolie propose, le 9 mars, une conférence pour comprendre comment le quartier est sorti de terre et les ambitions qui ont guidé sa création.

Le Val-Fourré ne s'est pas construit par hasard, et son histoire est le fruit de choix architecturaux et sociaux audacieux. À travers une conférence, ouverte à tous, organisée dans le cadre de l'exposition Office de tourisme du Val-Fourré, le Musée de l'Hôtel Dieu retracera, le lundi 9 mars, la production de cet espace urbain singulier, depuis le contexte politique de son apparition jusqu'à l'installation de ses premières populations. Au centre de ce récit, la figure de l'architecte Raymond Lopez sera particulièrement mise en lumière : sa vision et ses théories ont durablement façonné le visage de ce secteur du Mantois.

Loin des clichés, cette immersion historique permet de redécouvrir les intentions originelles et les utopies urbaines qui ont présidé à la naissance du quartier. Si l'accès à cette conférence est entièrement gratuit, le nombre de places reste limité. Il est donc indispensable d'effectuer une réservation préalable auprès des services de la ville, par téléphone au 01 34 78 86 60 ou par courriel à l'adresse reservation.patour@manteslajolie.fr. ■

CONFLANS-SAINT-HONORINE La Ville aux manettes pour le 4^{ème} Festival E-Sport

Le samedi 28 février prochain, la salle des fêtes de Conflans-Sainte-Honorine se transformera en temple du jeu vidéo pour le quatrième anniversaire de son festival dédié.

Le rendez-vous des passionnés de jeux vidéo conflanais revient : ce samedi 28 février, de 10h30 à 18h, le Festival E-Sport invite les joueurs pour une célébration vidéoludique accessible gratuitement pour les résidents conflanais, et au tarif de 5 euros pour les visiteurs extérieurs. Le cœur du festival battra au rythme de trois tournois majeurs : *Mario Kart World* (dès 7 ans), *EA Sports FC 26* (dès 10 ans) et *Super Smash Bros Ultimate* (dès 12 ans). Pour participer, les joueurs doivent s'inscrire en ligne au préalable et valider leur présence lors du check-in entre 10h30 et 11h, avant le lancement officiel des compétitions à 11h30. Tout au long de l'après-

midi, les finales s'enchaîneront sur grand écran, de *Mario Kart* à 16h jusqu'au duel final sur *EA Sports FC* à 17h10, avec des chèques-cadeaux à la clé pour les vainqueurs. En dehors de la compétition, de nombreux titres comme *AstroBot* ou *Rocket League* seront accessibles en libre-service. Un espace « *rétro-gaming sport* » proposera également des bornes d'arcade et une animation en réalité virtuelle sur le thème du ski, clin d'œil aux JO d'hiver. Enfin, après un quiz thématique, la journée se clôturera à 17h45 par le tirage au sort d'une tombola permettant de remporter une console Nintendo Switch, juste avant la remise des prix finale à 17h50. ■



C'est le moment pour les gamers conflanais de faire parler leur talent.

LIMAY Le carnaval défilera le 6 mars

Prêts à sortir votre plus beau déguisement ? Le vendredi 28 février est à cocher dans votre calendrier, car c'est à cette date que sera organisé le défilé du carnaval de Limay, à partir de 14h devant le parvis de l'Hôtel de Ville. Le départ sera donné à 14h30, avec une première escale sous la halle à marchés avec des échassiers et la fanfare, avant une chorégraphie que vous pou-

vez d'ores et déjà apprendre via une vidéo publiée sur le site de la Ville (ville-limay.fr). L'après-midi se terminera par un goûter et des initiations sur scène, jusqu'à 17h à l'espace culturel Christiane Faure. Cette année, l'événement sera sur le thème des galaxies, alors place aux étoiles scintillantes, aux extra-terrestres, aux costumes stellaires et aux planètes colorées ! ■

POISSY Pièce primée et spectacle de mentalisme au programme du théâtre

Le Théâtre de Poissy s'apprête à accueillir une fresque historique récompensée aux Molières, avec *Les marchands d'étoiles*, et une exploration fascinante des mystères de l'esprit avec la venue du mentaliste Léo Brière.

Le début du mois de mars sera à l'image de la saison culturelle, au théâtre de Poissy : éclectique. Le lever de rideau s'effectuera le mardi 10 mars à 20h30 avec *Les marchands d'étoiles*, pièce mise en scène

par Julien Alluguet et couronnée d'un Molière en 2025. Celle-ci nous transporte dans un atelier de textile du Paris de 1940 : dans ce huis clos haletant, la famille Martineau tente de maintenir son quotidien sous

l'Occupation, jusqu'à ce que l'irruption d'un collaborateur ne vienne faire basculer leur unité.

Le ton changera radicalement le vendredi 13 mars, également à 20h30, avec la venue de Léo Brière. Celui qui fut sacré Mandrake d'Or présentera « *Existences* », un spectacle où le mentalisme devient un voyage sensoriel au cœur du cerveau humain. À travers une scénographie immersive et des expériences interactives, Léo Brière bousculera nos certitudes : nos décisions sont-elles le fruit du hasard ou d'une force invisible ? Ce show spectaculaire et psychologique promet de captiver les spectateurs les plus sceptiques.

Pour plus d'informations ou pour réserver vos places, cela se passe sur www.theatre-poissy.fr. Notez que la billetterie physique reste accessible au théâtre pour préparer ces deux soirées qui s'annoncent déjà comme les temps forts du mois de mars à Poissy. ■



Prix du meilleur auteur et du meilleur metteur en scène au Festival d'Avignon, *Les marchands d'étoiles* traite du devoir de mémoire.

VERNEUIL-SUR-SEINE Un ciné-atelier autour de la culture japonaise

Le mercredi 4 mars à 14h30, l'Espace Maurice-Béjart de Verneuil-sur-Seine invite les enfants de 6 à 12 ans à une immersion poétique dans le cadre de l'événement *Escale japonaise*. L'après-midi débutera par la projection du film d'animation de Hayao Miyazaki, *Ponyo sur la falaise*, une épopée maritime fascinante. La séance sera

prolongée par un atelier créatif où chaque enfant pourra personnaliser son propre éventail Uchiwa. À l'aide de feutres, crayons et papiers de soie, les participants décoreront leur objet de poissons et de motifs marins. Pour ce voyage artistique, comptez le tarif habituel du cinéma plus un supplément de 3 euros pour l'atelier. ■

JEUX

SUDOKU : niveau facile

6				5	2		9	1
	1	2	3	4		7	5	6
	7	9	1		8		4	
7				1	6	5	2	4
2	6	5	9	3	4	1		
4				5	3	6		
3			4					5
	5	7	6	2	3	4	1	
1	4	6		8	7	9	3	

5	8	9		3	2	1	4	
4		8		1		3		
1			2			6		
8		6	9		4			
9	4	3	8			7	2	
3			5		8	9		
7	8	1		3		4	9	
	9	3		4	8	5	2	1
2				9	3			

7		1	2	4	6	8	5	9
9	5	4		1	7	3		6
8			5					
	4			8				
2	9	7			1	5		
1		3	6		9	2	4	7
		6		2	8	7		
	7	8			4	1		
3	9	7		6			4	

SUDOKU : niveau moyen

		8	3	2				
2	6	9	7	4	5	8	3	1
	1							
	8		1				7	
1			9	3	7	6		
		2				1	5	3
	5		4			2		6
	2							
6		4	2	7		5		

	9			6	3		2	
				1	3		4	5
4	3	7				1		
	1						3	
		9		8	1		2	
	8	4		2			7	
	5			4	2		8	
	7	6	8	9				
8	4			7		6		

8				3		9		
9	1				5	3	2	
6	2		1	9	4			
							4	
4	9	5			1	2	8	3
3			4	5	9			
		9			2		5	
5		8	9				3	
	7			4			9	8

SUDOKU : niveau difficile

				3			8	1
	4		8		5	3		
6					2			
7				1	8	5		9
2		9				6		7
	9		3		1		5	
		7		8	6		2	
							6	

		8						
1				2	6	5	4	
					1	3		9
5				9				2
3	8	1	5		2			
			1					4
			8		5	2	6	3
2								
	1							5

1			5					3
8		5		3	7			
	7				9			8
3	4						5	
			4		8	3	1	9
2		8	1	4		9	3	
		4						
			7	5				

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°472 du 18 février 2026 :

niveau facile

1	4	7	2	6	9	8	5	3
9	3	5	8	7	1	2	4	6
8	2	6	4	5	3	9	7	1
6	1	2	3	9	4	5	8	7
4	7	8	1	2	5	6	3	9
5	9	3	7	8	6	1	2	4
3	5	1	6	4	2	7	9	8
2	8	4	9	1	7	3	6	5
7	6	9	5	3	8	4	1	2

3	4	9	6	5	8	1	7	2
7	8	5	2	1	4	3	6	9
2	6	1	3	9	7	8	4	5
1	3	4	7	6	9	2	5	8
8	7	2	1	4	5	9	3	6
9	5	6	8	3	2	4	1	7
5	1	8	9	7	3	6	2	4
6	2	7	4	8	1	5	9	3
4	9	3	5	2	6	7	8	1

7	1	3	8	9	4	2	5	6
6	5	2	1	3	7	8	9	4
4	8	9	5	2	6	7	1	3
9	7	1	6	8	5	3	4	2
3	4	5	7	1	2	6	8	9
2	6	8	3	4	9	1	7	5
5	2	6	9	7	1	4	3	8
1	3	4	2	5	8	9	6	7
8	9	7	4	6	3	5	2	1

niveau moyen

6	9	5	8	7	1	2	3	4
8	1	2	6	3	4	9	7	5
3	7	4	2	9	5	8	6	1
2	8	7	5	6	3	1	4	9
4	5	6	1	8	9	3	2	7
1	3	9	4	2	7	5	8	6
5	2	3	9	4	6	7	1	8
7	6	1	3	5	8	4	9	2
9	4	8	7	1	2	6	5	3

2	6	5	9	1	3	7	4	8
7	4	3	8	6	5	1	9	2
1	9	8	7	4	2	5	6	3
3	1	4	2	7	9	8	5	6
5	8	2	6	3	4	9	7	1
6	7	9	5	8	1	2	3	4
9	5	1	4	2	6	3	8	7
4	2	7	3	5	8	6	1	9
8	3	6	1	9	7	4	2	5

5	4	2	3	7	9	8	6	1
9	8	1	5	4	6	7	2	3
7	3	6	2	1	8	4	5	9
2	7	8	4	3	5	9	1	6
3	9	4	6	8	1	2	7	5
6	1	5	9	2	7	3	4	8
8	6	3	7	5	2	1	9	4
4	2	9	1	6	3	5	8	7
1	5	7	8	9	4	6	3	2

niveau difficile

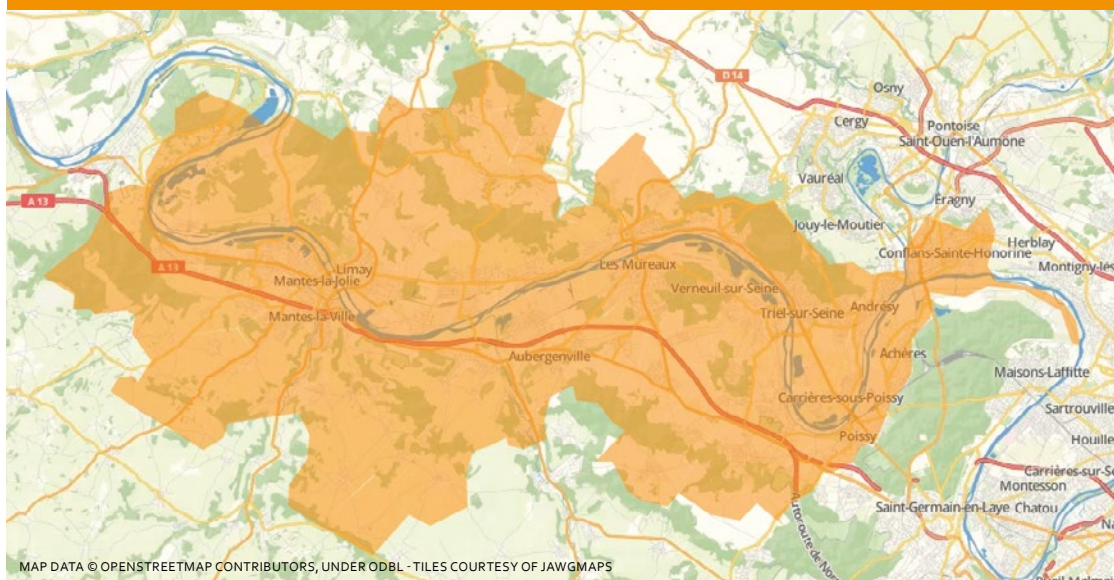
8	1	4	3	9	2	7	6	5
2	9	5	6	7	4	3	1	8
3	7	6	5	8	1	9	2	4
4	8	7	9	1	5	2	3	6
1	2	9	8	3	6	5	4	7
6	5	3	4	2	7	8	9	1
5	4	8	2	6	9	1	7	3
9	3	1	7	4	8	6	5	2
7	6	2	1	5	3	4	8	9

5	6	2	8	3	1	4	9	7
9	7	8	2	4	5	3	1	6
1	4	3	7	6	9	8	2	5
2	8	7	1	5	6	9	3	4
3	5	4	9	2	7	6	8	1
6	9	1	3	8	4	7	5	2
8	2	6	4	1	3	5	7	9
7	3	5	6	9	2	1	4	8
4	1	9	5	7	8	2	6	3

4	6	9	8	3	5	7	1	2
8	1	7	9	2	6	5	3	4
5	2	3	1	4	7	6	9	8
3	5	2	4	9	1	8	6	7
9	7	8	3	6	2	4	5	1
6	4	1	5	7	8	3	2	9
7	8	6	2	1	3	9	4	5
2	9	5	6	8	4	1	7	3
1	3	4	7	5	9	2	8	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous
transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddouidi
- le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport,
culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-
yvelines.com ■ Actualités : Robin Giraud Albespy ■ Publicité : Lahbib Eddouidi
- le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-
yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 2-2026 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Nous construisons et gérons des logements durables. Notre mission intègre des pratiques respectueuses de l'environnement pour contribuer à un avenir plus vert.